EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11ème séance du mardi 15 janvier 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/28 de la Municipalité, du 6 juillet 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf et M. Valéry Beaud intitulé « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics » ;
2. de prendre acte que la Municipalité proposera au Conseil communal un préavis présentant une stratégie de l'usage de l'eau dans la ville, sur la base d'une image directrice et en accord avec les préconisations du Plan directeur communal (PDCom), en s'appuyant sur les services compétents, dans le courant de l'année 2018.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze janvier deux mil dix-neuf.

Le président :

CONSEIL COMMUNAL - DE LAUSANNE - CANTON DE VAUD

Le secrétaire :

580